

CANDELA INVEST

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 28 mai 2021 à 10H au siège social, Route de Lennik 451/32 à 1070 BRUXELLES à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Lecture du rapport de gestion sur les comptes statutaires et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2. Lecture des rapports du Commissaire sur les comptes statutaires et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Approbation des comptes statutaires et affectation du bénéfice,

Projet de résolution : l'assemblée approuve les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affecte le bénéfice, s'élevant à €702 603,43, augmenté du bénéfice reporté de €991 276,89, comme suit:

-dividende	€ 651 199,62
-autres réserves	€ 50,16
-bénéfice reporté	€1 042 630,54

4. Approbation des comptes consolidés,

Projet de résolution : l'assemblée approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

5. Décharge aux Administrateurs,

Projet de résolution : l'assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6. Décharge au Commissaire,

Projet de résolution : l'assemblée donne décharge au Commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires doivent bloquer leurs actions au plus tard le 25 mai 2021 et seront admis sur présentation du certificat de blocage. Un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 1/5^{ème} du capital social peuvent demander l'inscription de sujets ou de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée: ceux-ci doivent parvenir à la Société au plus tard le 21 mai 2021 par courrier ou e-mail (cj@vlux.com). Les actionnaires ont le droit de poser des questions par écrit aux Administrateurs et/ou au Commissaire préalablement à l'assemblée : celles-ci doivent parvenir à la Société au plus tard le 25 mai 2021 par courrier ou e-mail (cj@vlux.com). Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire détenant procuration ou obtenir un formulaire de procuration écrite sur simple demande : ce dernier doit parvenir à la Société au plus tard le 25 mai 2021 par courrier ou e-mail (cj@vlux.com).